

Les trajectoires de compétitivité de la filière bois construction en France

La filière bois construction française souffre d'un manque de compétitivité qui interroge sur ses perspectives de développement économique et limite sa capacité à répondre aux enjeux de la transition écologique. L'objectif de cette note est de présenter les trois grandes trajectoires de compétitivité qui se dessinent aujourd'hui au sein de cette filière : la trajectoire de la ressource territoriale ; la trajectoire du rebond industriel ; la trajectoire de la culture constructive. Ces trajectoires ne sont pas exclusives les unes des autres, mais elles impliquent d'une part de faire des choix stratégiques en fonction des priorités retenues (performance commerciale, développement local, transition écologique, etc.) et d'autre part de conduire une politique différenciée et adaptée aux configurations productives engagées dans chacune de ces trajectoires.

Le déficit de la balance commerciale pour les produits forêt-bois ne cesse de se creuser depuis les années 1970. Cette situation est interprétée comme un manque de compétitivité de la filière vis-à-vis notamment de ses concurrents d'Europe du Nord. Pour la filière bois construction, ce manque de compétitivité se traduit notamment par un faible taux de pénétration des entreprises de la construction bois sur le marché du bâtiment (3 % du chiffre d'affaires national du Bâtiment en 2016) et par une importation massive de sciages résineux, utilisés majoritairement dans la construction (environ 30 % de la consommation)¹. Depuis longtemps cette situation est envisagée comme un problème de performance économique et industrielle, mais elle apparaît aussi de plus en plus maintenant comme un enjeu environnemental. En effet le secteur résidentiel-tertiaire représente 20% des émissions de GES et dans la perspective de la transition écologique l'objectif est de parvenir à baisser ces émissions de 54% à l'horizon 2030, en comptant notamment sur la contribution du bois en substitution de matériaux à impact carbone plus important².

Dans ce contexte le projet de recherche LOCABOIS³ s'est intéressé à la problématique de la compétitivité de la filière bois construction à travers deux études de cas territoriales (Landes de Gascogne et Massif de la Chartreuse). L'analyse de la compétitivité de la filière bois sur le marché de la construction pose non seulement la question de la performance des différents secteurs de la chaîne de valeur, mais aussi la question de l'articulation de leurs dynamiques économiques respectives.

Ainsi la notion de filière implique de considérer que la performance de chacun des maillons est une condition nécessaire, mais non suffisante à la compétitivité de l'ensemble du système économique. Envisagée sous cet angle, l'analyse de la compétitivité d'une filière nécessite de s'intéresser à des configurations complexes qui s'établissent sur la base d'interdépendances productives. L'objectif de LOCABOIS était de s'appuyer sur les cas d'étude afin d'une part de caractériser ces configurations productives et d'autre part d'identifier les trajectoires de compétitivités sur lesquelles elles sont engagées. En effet le postulat de ce travail est que sur un marché donné (ici le marché de la construction bois) plusieurs configurations productives peuvent coexister et même potentiellement entrer en tension.

L'hypothèse de départ était qu'aujourd'hui en France il existerait potentiellement une tension entre filières locales (approvisionnement et transformations locales) et filières non-locales (import de bois ou chaîne de valeur nationale).

¹ Got P. et Abad D., 2015, Pour une meilleure valorisation économique de la filière bois-forêt en France, Rapport d'information pour l'Assemblée Nationale, 14 octobre 2015

² Voir stratégie nationale bas carbone (adoptée par décret du 18 novembre 2015).

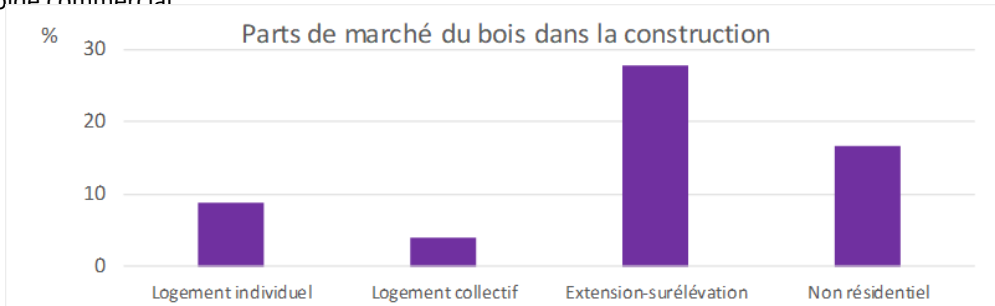
³ Le projet LOCABOIS 2017-2018 (« La compétitivité des filières locales pour la construction bois : État des lieux, enjeux et perspectives d'évolution ») a été financé par le Centre d'Études et de Prospective du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de l'Appel à Projets de Recherche *Comprendre et renforcer les compétitivités agricoles, agroalimentaires et forestières*, et réalisé en partenariat avec le FCBA.

Au final les résultats de ce projet ont conduit à l'identification de trois configurations productives qui s'inscrivent chacune dans des trajectoires de compétitivité différentes : la trajectoire de la ressource territoriale ; la trajectoire du rebond industriel ; la trajectoire de la culture constructive. Comme tout exercice à visée prospective, ce travail n'ambitionne pas de prévoir le futur, mais simplement d'alimenter la réflexion sur les stratégies à conduire à l'aune des enjeux à venir.

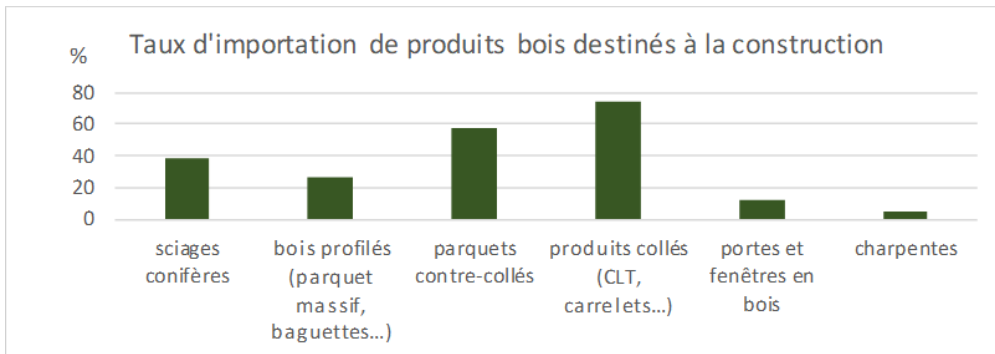
La première partie de cette note présente les caractéristiques des différentes trajectoires de compétitivité de la filière bois construction. La deuxième partie analyse les conditions d'articulation de ces trajectoires de compétitivité avec les enjeux de cohésion, de cohérence et d'ancrage territorial de la filière.

La filière bois construction en France

La filière bois construction regroupe les activités fournissant les produits bois utilisés dans la construction et la rénovation (systèmes constructifs, charpentes, menuiseries, aménagement intérieur et extérieur...). Elle relève d'entreprises et de secteurs au sens de la NAF (Nomenclature des Activités Française) pour lesquels le marché bois construction constitue un de leurs débouchés. A terme, la Veille Economique Mutualisée (VEM-FB) permettra de caractériser l'activité et la filière bois construction en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de solde commercial



Source : Enquête Nationale de la construction bois 2016.



Source : Agreste, INSEE/EAP, Eurostat et Serge Lochu Consultant – année 2016.

1. Présentation des trajectoires de compétitivité de la filière bois construction

Les trajectoires de compétitivité de la filière bois construction en France sont établies sur la base de trois grandes variables. Il s'agit de variables définies à l'échelle de la filière qui regroupent un ensemble de facteurs de compétitivité. La première est la variable « Approvisionnement », elle définit les conditions dans lesquelles s'organisent les modalités de gestion de la ressource et d'accès à la matière première pour les entreprises de la chaîne de valeur. La deuxième est la variable « Investissement », elle définit l'importance, la finalité et l'orientation des flux financiers (publics et privés) dans la filière. La troisième est la variable « Marché », elle définit l'organisation des différents marchés et le positionnement stratégique des acteurs en matière de commercialisation. Pour chacune de ces variables, différentes modalités ont été combinées afin de définir les trajectoires de compétitivité décrites ci-dessous (cf. Tableau).

1.1 La trajectoire de la ressource territoriale

« Depuis la maîtrise d'ouvrage jusqu'aux forestiers, en passant par les prescripteurs et les artisans, on se rend compte qu'il peut y avoir une certaine fierté à utiliser les matériaux de notre environnement. »

Extrait d'entretien massif de la Chartreuse

Fort d'une ressource forestière abondante, de savoir-faire originaux et d'un souci d'une exploitation efficace et raisonnée de la forêt, la filière bois construction française se restructurerait par l'amont en s'appuyant sur la capacité d'initiative des acteurs territorialisés. Cette trajectoire reposerait sur une dynamique de réaffirmation des économies forestières locales, en capitalisant sur des savoir-faire existants, en autorisant des expérimentations et des démarches innovantes, en renouvelant et en modernisant le tissu économique TPE/PME et d'artisans du travail du bois, et en sécurisant leurs débouchés sur la base d'un réseau interprofessionnel de confiance et d'une contractualisation — formelle ou informelle — avec les territoires environnants.

À un plan forestier national se substitueraient des projets forestiers adaptés à chaque configuration territoriale, privilégiant des itinéraires forestiers orientés vers les usages les plus valorisants pour la ressource territoriale, vers le bois d'œuvre prioritairement et avec un souci de revalorisation des feuillus dans les régions concernées.

Cette trajectoire favoriserait un rapprochement des propriétaires forestiers au sein de groupements territoriaux et leur implication dans une interprofession organisée dans une logique de filière bois locale. En cohérence avec leur stratégie de transition écologique, les territoires se porteraient soutien des acteurs économiques de la filière dans leurs projets de modernisation. Les exploitants forestiers, les scieries et les artisans seraient ainsi intégrés aux actions territoriales en faveur de la transition et ils contribueraient aussi bien à la gestion des stocks de carbone en forêts qu'aux objectifs de production d'énergie renouvelable (valorisation des coupes d'amélioration et des connexes) et de réduction des émissions dans les bâtiments. Les scieries s'engageraient dans des actions collectives pour mutualiser des investissements (classement des bois, séchage...) et adopteraient de manière coordonnée des stratégies multi-produits adaptées à la demande des marchés de proximité. Ces marchés sont portés par la commande publique dans le domaine des infrastructures et du mobilier urbain, mais aussi par un ensemble d'opportunités de niche pour la construction de maisons individuelles et l'aménagement intérieur/extérieur. Dans l'ensemble cette filière base sa reconnaissance sur les marchés sur des critères de qualité, mais elle contribue aussi à développer un marché pour les produits bénéficiant d'une marque ou d'un label.

Cette trajectoire conduirait à un développement de l'emploi et de l'activité dans certains territoires ruraux, à une meilleure couverture de la demande par les produits locaux ou nationaux (légère baisse du taux d'import) et à une augmentation de la mobilisation du bois dans certains massifs. À l'échelle nationale, il n'y aurait pas de contribution significative à l'augmentation de la part du bois dans la construction.

1.1 La trajectoire du rebond industriel

« L'industriel [X] a investi comme un vrai industriel, comme un industriel allemand qui investit 35M€, qui les met sur la table pour faire un outil industriel parfaitement moderne et performant. Et aujourd'hui, il est parfaitement capable de nous sortir - avec du bois français - des produits de construction dernier cri et parfaitement calibrés ».

Extrait d'entretien Landes de Gascogne

Dans la trajectoire « du rebond industriel », la filière bois construction se relancerait par l'intermédiaire des activités de la première transformation et le rattrapage du retard accumulé par ces dernières sur la concurrence internationale. Elle s'appuierait sur un groupe de scieries de taille importante implantées au cœur des massifs les plus productifs et sur une industrialisation de pointe de l'appareil productif. Les PME bénéficieraient de financements importants apportés par des capitaux extérieurs dans un contexte d'incitation aux investissements dans les entreprises de la bioéconomie. Elles pourraient aussi largement compter sur des dispositifs de soutien à la production d'énergie renouvelable qui leur garantissent la maîtrise de leurs coûts de production. Enfin elles développeraient des stratégies de diversification s'appuyant notamment sur le dynamisme du secteur de l'emballage. Elles afficheraient un niveau de productivité au moins équivalent à leurs principaux concurrents européens et beaucoup d'entre elles se diversifieraient vers la seconde transformation grâce au développement technologique dans les produits d'ingénierie. Leur stratégie de positionnement sur les marchés s'établirait en partie à l'export.

Sur le territoire national, ces PME se coordonneraient avec des groupes de constructeurs spécialisés dans la fabrication/préfabrication afin d'assurer la mise en œuvre de solutions constructives à haute performance environnementale. Ces groupes d'entrepreneurs et d'architectes proposeraient des prestations dans le secteur du bâtiment adaptées aux infrastructures publiques, aux logements collectifs et aux bâtiments tertiaires. L'ensemble de cette filière serait alimenté par un nombre limité de coopératives forestières qui structurent un réseau d'approvisionnement garantissant par contrats des volumes de bois d'œuvre adaptés aux besoins des scieries.

L'essentiel de la ressource proviendrait des massifs forestiers qui ont fait l'objet d'investissements importants en faveur de l'amélioration et de la plantation de peuplements conduits de manière intensive. Ces investissements auraient été rendus possibles grâce à la complémentarité des financements publics et privés qui se seraient concentrés sur les territoires à potentiel productif important.

Cette trajectoire se traduirait par une diminution du taux d'import des produits destinés à la construction et par une relative augmentation de la part du bois dans la construction.

1.3 La trajectoire de la culture constructive (responsable)

« Quand je vois des ayatollahs du pin maritime, je leur dis : « oui, mais la marée fait monter tous les bateaux en même temps, donc ok ce n'est pas du pin maritime, mais il vaut mieux positiver ». Laissons le bois augmenter en général, même si c'est du bois allemand ou scandinave, et à un moment, on pourra peut-être mieux insérer le pin maritime plutôt que de vouloir à tout prix le pin maritime et du coup il n'y aura rien »

Extrait d'entretien Landes de Gascogne

Cette trajectoire serait portée par les entreprises générales de la construction, les prescripteurs de solutions constructives et les autorités intervenant dans la définition du cadre normatif et des commandes passées sur le marché public. Elle s'inscrit dans une stratégie de substitution et d'hybridation en matière de matériaux au profit du bois qui couvre tous les marchés de la construction. Cette évolution s'inscrirait, d'une part, dans un contexte d'augmentation des coûts des matières premières et de renforcement des réglementations environnementales (carbone, recyclage) dans le secteur du bâtiment, d'autre part. Les innovations introduites par les acteurs du BTP permettraient d'augmenter l'incorporation de produits biosourcés dans les matériaux de construction.

Cette trajectoire s'appuierait sur des produits bois techniques et des bois d'œuvre aux propriétés certifiées, et ce, auprès des entreprises les plus aptes à garantir des approvisionnements au meilleur coût, que ces entreprises soient situées sur le territoire national ou à l'étranger.

En cas d'une affirmation de préférences éthiques et d'un partage des responsabilités autour d'une durabilité forte, une exigence supplémentaire se porterait alors sur la « performance environnementale » des matériaux de construction, à l'aune d'une approche du cycle de vie par exemple.

Cette évolution de la culture constructive serait susceptible de se produire dans l'Union européenne, en accord avec sa stratégie pour une bioéconomie, mais elle se développerait en tout cas en France. Par l'intermédiaire de nouvelles réglementations européennes, d'incitations nationales, de choix d'orientations sur les marchés publics et dans la réglementation de l'urbanisme local, le secteur de la construction se verrait encourager dans ses usages croissants du matériau bois. L'industrie de la seconde transformation spécialisée dans la fourniture de panneaux et de produits d'ingénierie standardisés aux performances techniques maîtrisées y trouverait d'importants débouchés.

Face à cette demande, les PME spécialisées dans l'assemblage des bois de structure s'approvisionneraient via l'importation ou auprès des scieries françaises les plus compétitives pour garantir les délais et l'homogénéité des produits face à la concurrence d'Europe du Nord. Au niveau forestier les volumes de bois mobilisés seraient stables, voire en diminution. La sylviculture se concentrerait sur les massifs où les coûts de mobilisation et de reconstitution sont les plus faibles en suivant des itinéraires techniques à courte révolution. En cas d'un essor des solutions constructives responsables, la trajectoire pourrait sensiblement changer. Ce seraient les entreprises en capacité d'assurer la traçabilité et la performance environnementale de leurs produits qui se démarqueraient ; redonnant alors un certain avantage aux approvisionnements sur le marché national dont l'empreinte carbone serait souvent meilleure.

Cette trajectoire pourrait conduire à augmenter le déficit commercial sur les produits destinés à la construction mais elle permettrait de significativement augmenter la part de bois dans le secteur du bâtiment.

Synthèse des trois trajectoires de compétitivité

	Approvisionnement	Investissement	Marché
Trajectoire de la ressource territoriale	<ul style="list-style-type: none"> Sylviculture et exploitation du bois d'œuvre Valorisation des feuillus Regroupements territoriaux des propriétaires forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation et expérimentations à partir des savoir-faire existants Modernisation de l'appareil productif Actions collectives territoriales Stratégie intégration aval/multiproduits 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation en circuit-court Marchés de niche (construction et aménagement) Maison individuelle / marchés publics
Trajectoire du rebond industriel	<ul style="list-style-type: none"> Sylviculture et exploitation intensive Contrats d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Plantation résineux Industrialisation scieries Technologie / innovations Spécialisation 	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement référentiel constructif Développement export produits techniques Marché logements collectifs/tertiaire/public
Trajectoire de la culture constructive	<ul style="list-style-type: none"> Sylviculture bois industrie Développement des réseaux de distribution (négociants) 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement industrie du panneau Innovation produit matériaux – standardisation Recherche et développement de nouvelles solutions constructives 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveaux référentiels constructifs Tous les marchés du bâtiment Politiques carbone Achats responsables

2. Enjeux des trajectoires de compétitivité

Les différentes trajectoires de compétitivité présentées ci-dessus constituent trois chemins possibles d'évolution des dynamiques forestières et industrielles nationales pour la filière bois construction. Pour chacune de ces trajectoires, on peut définir les conditions dans lesquelles le gain de compétitivité s'articule avec les enjeux de cohésion, de cohérence et d'ancrage territorial de la filière. La cohésion de la filière fait référence à la qualité et à la stabilité des rapports interprofessionnels qui s'établissent entre l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur⁴. La cohérence renvoie à l'enjeu de continuité et d'articulation de la filière à une échelle donnée, de la ressource aux marchés finaux⁵. L'ancrage territorial problématise les conditions de répartition géographique de la chaîne de valeur⁶. Ces différentes dimensions constituent des facteurs de compétitivité, mais certaines formes de compétitivité peuvent mettre en tension certains de ces enjeux.

2.1 Trajectoires de compétitivité et cohésion de la filière bois construction

La trajectoire de la ressource territoriale repose fondamentalement sur le principe de cohésion de filière pour constituer le ciment de la performance des chaînes de valeur. En effet la création d'une identité de filière partagée est le pré requis nécessaire à la convergence des différentes stratégies des acteurs territoriaux, de la gestion forestière à la maîtrise d'ouvrage. Bien évidemment cette cohésion s'inscrit dans un périmètre territorial limité et cette trajectoire conduit progressivement à l'émiettement de la cohésion nationale avec un risque fort de tension entre les différentes interprofessions territoriales. À l'inverse il est possible que la trajectoire du rebond industriel soit davantage garante d'un maintien de la cohésion nationale. Elle permet en effet non seulement de gommer les logiques de différenciation territoriale à travers la concentration du tissu industriel, mais aussi de s'affirmer comme un axe de développement stratégique commun aux acteurs de l'amont comme de l'aval de la filière. Le seul risque pour la cohésion que pose cette trajectoire repose sur l'origine des investissements qui soutiennent cette industrialisation. S'ils sont internes à la filière nationale (acteurs de la seconde transformation et/ou acteurs de la gestion forestière), la cohésion sera renforcée, mais s'ils sont externes (fonds d'investissement, opérateurs étrangers) elle sera fortement déstabilisée.

Enfin la trajectoire de la culture constructive offre l'opportunité aux différents acteurs de se fixer comme objectif commun l'accès au marché et ainsi se détourner des problèmes de mobilisation de la ressource qui sapent depuis longtemps le dialogue interprofessionnel. Toutefois, cette trajectoire peut aussi fortement menacer la cohésion de la filière en aboutissant à une rupture définitive du lien entre l'amont (forêt et première transformation) et l'aval de la filière sous l'impulsion des promoteurs et des acteurs du BTP.

2.2 Trajectoires de compétitivité et cohérence de la filière bois construction

La trajectoire du rebond industriel est celle qui s'attaque directement au nœud du problème de cohérence de la filière en tentant de recréer une articulation performante entre l'amont et l'aval de la filière. L'enjeu est de valoriser la ressource nationale, de créer de la valeur ajoutée sur le territoire en transformant la matière première et d'alimenter la demande intérieure en produits nationaux. Au contraire, la logique de la trajectoire de la culture constructive est de prioriser l'accroissement de la part de marchés du bois dans la construction, en pariant (ou pas) sur l'effet de sillage qui peut s'opérer en remontée de filière. Dans cette configuration il y a notamment l'idée que la logique carbone puisse être un levier pour soutenir cet effet de sillage, mais cela suppose de considérer qu'à travers l'enjeu environnemental les logiques de marché pourraient permettre d'intégrer une certaine forme de « patriotisme économique » (à travers la prise en compte de l'impact environnemental du transport par exemple).

⁴ Klebaner, S., & Assogba, G., 2018, Quelle cohérence pour la politique française de filières? Les décalages entre la filière solidaire telle qu'elle devrait être et ce qu'elle est. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (23), [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/regulation/12830>

⁵ Jacquemin, A., & Rainelli, M., 1984, Filières de la nation et filières de l'entreprise, *Revue économique*, pp. 379-392.

⁶ Zimmermann, J. B. (2005). Entreprises et territoires: entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'Ires*, (1), 21-36.

De manière au moins temporaire il est fort probable que cette trajectoire conduise à un développement de la construction bois sans articulation avec l'amont forestier et la première transformation. Pour finir, la trajectoire de la ressource territoriale mise sur une cohérence de proximité qui organise l'adéquation entre les besoins et l'offre de manière dynamique en pariant sur la flexibilité et les capacités d'adaptation des différents acteurs de la chaîne de valeur. En revanche cette cohérence du tissu économique ne permet pas nécessairement de satisfaire aux enjeux relatifs à l'augmentation de la part du bois dans la construction.

Trajectoires de compétitivité et ancrage territorial de la filière bois construction

Bien évidemment a priori la trajectoire de la ressource territoriale est favorable à la dynamique d'ancrage de la filière. Elle repose sur une logique de consolidation du tissu industriel qui maille les territoires ruraux et favorise donc son maintien dans une logique de différenciation des identités productives. Toutefois le risque que fait peser cette trajectoire sur l'équilibre territorial n'est pas négligeable avec pour conséquence un développement de la filière qui se limiterait à un nombre limité de territoires. En effet d'une part il est possible de voir émerger une logique de concurrence territoriale qui tend progressivement à fragiliser certaines filières locales, d'autre part il est fort probable que de nombreux territoires ne puissent même pas s'engager dans une telle trajectoire de compétitivité, faute de ressources territoriales suffisantes (organisationnelles, forestières, industrielles, politiques...). De la même manière la trajectoire du rebond industriel conduirait à une forte ségrégation spatiale du déploiement de la filière bois construction avec une concentration des activités dans les territoires à fort potentiel sylvicole. Dans ce cas la localisation des investissements forestiers aurait un fort effet d'attractivité au détriment des territoires enclavés ou peu propices à une exploitation sylvicole rentable. Enfin la trajectoire de la culture constructive conduirait à renforcer la polarisation autour des grandes zones urbaines des activités économiques associées au marché du bois construction.

Les trajectoires de compétitivité de la filière bois construction présentées ici ne se veulent pas exclusives les unes des autres. Elles se dessinent déjà aujourd'hui dans le paysage économique national, de manière plus ou moins marquée selon les territoires, et leur dynamique de structuration dépend autant des stratégies industrielles que des orientations impulsées par les pouvoirs publics. À l'avenir, elles vont peut-être coexister, mais aussi se neutraliser. L'une peut très bien s'inscrire dans la durée, tandis qu'une autre peut s'effondrer. Elles peuvent ne concerner que quelques territoires, ou bien se généraliser à tout l'hexagone. Si l'incertitude est grande quant à l'avenir qui est réservé à la filière bois-construction française, c'est aussi là le challenge qui est donné à la politique de compétitivité. Est-il souhaitable d'accompagner toutes ou partie de ces trajectoires ? Faut-il préserver la cohérence de la filière lorsque les trajectoires font peser le risque d'une rupture de la chaîne de production ? La politique de compétitivité de la filière doit-elle plutôt entraîner les territoires ou se tourner vers eux ? Ces axes de réflexion ne nous orientent pas vers la recherche d'un modèle économique de filière idéal, mais au contraire nous incitent d'une part à mettre en débat les arbitrages qu'impliquent la promotion de telle ou telle trajectoire de compétitivité, et d'autre part à considérer la nécessité d'appréhender la filière comme une combinaison de configurations productives. Dans cette perspective il est nécessaire (i) de refonder les bases d'une politique industrielle en intégrant les spécificités d'une logique de filière en matière d'interdépendance productive, et (ii) de déployer un dispositif de monitoring statistique de la dynamique d'évolution des différentes trajectoires de compétitivité.

Arnaud SERGENT, Vincent BANOS
INRAE, UR ETBX

Jean-François RUAULT
INRAE, UMR LESSEM

Anne-Laure LEVET
FCBA

INRAE - UR ETBX
50 Avenue de Verdun,
33612 Cestas Cedex
+33 (0)5.57.89.08.00
arnaud.sergent@inrae.fr

Financement :



Partenariat:

